



Bien que disposant de surfaces de cultures importantes relativement à d'autres départements de l'Ouest, la Sarthe est une terre d'élevage offrant une production agricole diversifiée et de qualité reconnue.

La vocation agricole du département est renforcée par un secteur agroalimentaire performant employant près de 9 400 salariés principalement dans l'industrie des viandes.

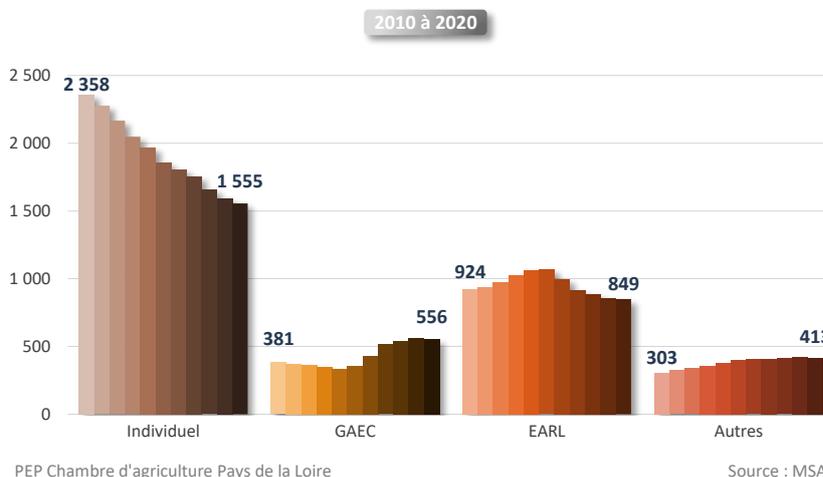
3 370 exploitations dont 54 % de sociétés

En 2020, 3 370 exploitations sont présentes en Sarthe. Depuis 2010 leur nombre s'est réduit de 15 %.

Les formes sociétaires se développent mais 46 % des exploitations sont encore des exploitations individuelles. Les sociétés autres que les GAEC et les EARL ont connu un développement régulier. Depuis 2016, la hausse du nombre de GAEC et, corrélativement, la baisse de celui des EARL, sont liées à la réforme de la PAC de 2015 qui permet aux GAEC de bénéficier de davantage d'aides que les EARL.

43 % des exploitations agricoles exploitent plus de 100 hectares.

Evolution du nombre d'exploitations
par type de structure juridique en Sarthe



4 740 chefs d'exploitation dont 27 % de femmes

En 2020, les chefs d'exploitation sont au nombre de 4 740, en baisse de 10 % depuis dix ans.

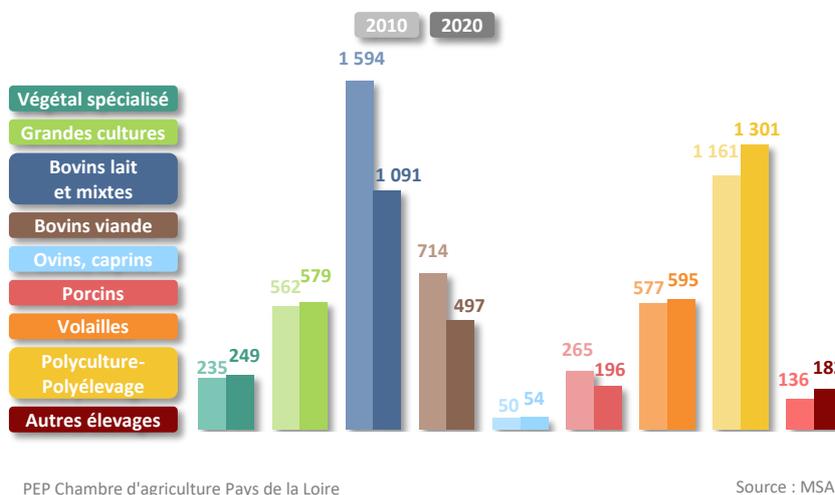
Plus des deux tiers d'entre eux exercent dans une exploitation sociétaire. Pour 57 % d'entre eux, l'exploitation est à dominante élevage.

34 % des chefs d'exploitation dirigent une exploitation bovine, 12 % une exploitation à dominante grandes cultures et 27 % une exploitation de polyculture-polyélevage.

Les femmes représentent 27 % de l'ensemble.

En 2020, 81 installations ont été réalisées en Sarthe avec le bénéfice des aides à l'installation, dont 14 en agriculture biologique soit 17 %.

Evolution du nombre de chefs d'exploitation
et de coexploitants par orientation principale en Sarthe

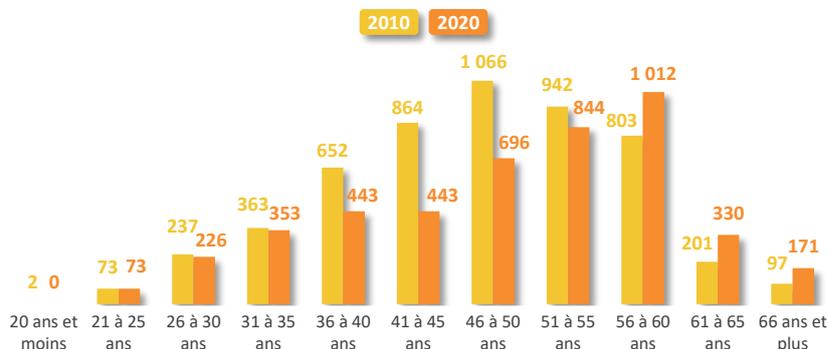


L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 49 ans

La population des chefs d'exploitation vieillit. Leur âge moyen est de 49 ans. Il n'était que de 47 ans dix ans plus tôt.

Les maraichers (46 ans), les viticulteurs, les éleveurs d'ovins-caprins et les aviculteurs (47 ans) sont plus jeunes que la moyenne. 51 % des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et 33 % plus de 55 ans. Depuis 2014, la part des agriculteurs de moins de 35 ans recommence à augmenter. Ce sont les générations des 36-49 ans qui diminuent. Les femmes sont en moyenne plus âgées (51 ans) que leurs collègues masculins

Evolution de l'âge des chefs d'exploitation en Sarthe entre 2010 et 2020



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

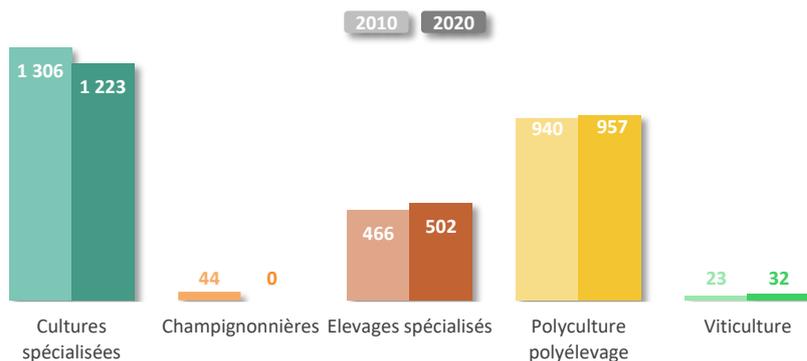
(48 ans) car pour une partie d'entre elles, elles succèdent à leur conjoint lors de son départ en retraite.

L'emploi salarié agricole diminue depuis 2010

Les exploitations agricoles sarthoises emploient 2 715 salariés équivalents temps plein (ETP). Les principaux secteurs concernés sont les cultures spécialisées, la polyculture-polyélevage et les élevages spécialisés. Ces deux derniers secteurs représentent 54 % de l'emploi salarié.

Depuis 2010 l'emploi salarié a diminué de 2 % mais il a augmenté de 8 % dans les élevages spécialisés.

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type d'activité en Sarthe



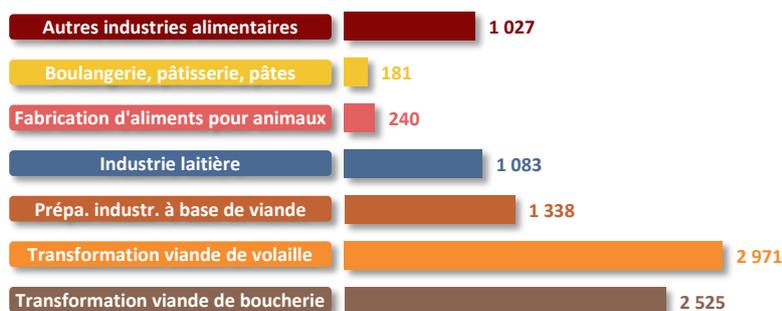
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

L'agroalimentaire : 28 % de l'emploi salarié industriel départemental

L'industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial) rassemble 88 établissements et 9 365 salariés en 2018. Des groupes d'envergure nationale et internationale sont présents dans les domaines des viandes et du lait : LDC pour la volaille, Bigard (Charal et Socopa) pour les viandes de boucherie, Yoplait, Bel et Novandie pour le lait, Bahier, Prunier, Lhuissier-Bordeau-Chesnel pour les charcuteries salaisons. L'industrie des viandes représente 73 % de l'emploi salarié avec un grand nombre de charcuteries industrielles (Rillettes du Mans).

Nombre de salariés dans les établissements de l'industrie agroalimentaire en Sarthe en 2018



Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste - FLORES

Un chiffre d'affaires de 800 millions d'euros

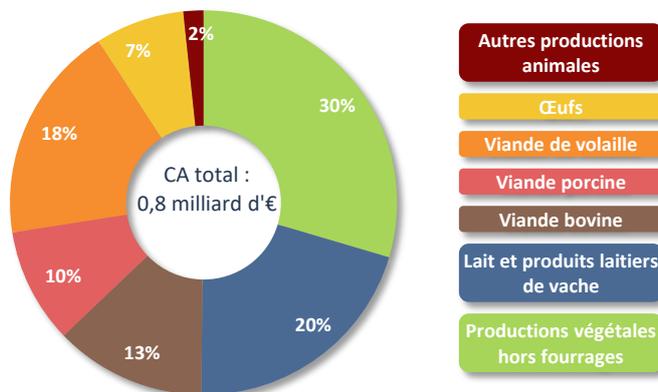
En 2020, l'agriculture sarthoise a généré un chiffre d'affaires de 800 millions d'euros.

Ce chiffre d'affaires a diminué de 16 % depuis 2012.

70 % la valeur de la production agricole de la Sarthe sont générés par les productions animales, part plus importante par rapport à la moyenne régionale (68 %)

La volaille (chair et œufs) figure au premier rang des productions agricoles sarthoises.

Répartition de la production agricole de la Sarthe en 2020 (hors services, fourrages et subventions)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La Sarthe : une terre d'élevage

Très fréquentes, les productions de volailles, de chair ou pondeuses, Label Rouge ou standard, sont souvent associées à des productions bovines et/ou des cultures. Le département se situe au septième rang national pour la valeur de sa production de viande de volaille et au sixième rang pour la valeur de sa production d'œufs. Les productions bovines, de lait et de viande, sont également bien présentes et valorisent une partie importante du territoire. La production porcine est significative. Le département y occupe le huitième rang national.

Principales productions animales en Sarthe en 2020

	Effectifs ou volumes
Vaches allaitantes (têtes)	55 156
Vaches laitières (têtes)	56 907
Prod viande de gros bovins (tec)	26 046
Prod de veaux de boucherie (tec)	3 552
Prod viande de porcs (tec)	51 169
Prod lait de vache (millions de l)	429
Prod lait de chèvre (millions de l)	2
Cheptel souche ovine (têtes)	10 554

Les données départementales relatives aux volailles de chair et aux lapins ne sont pas disponibles.

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

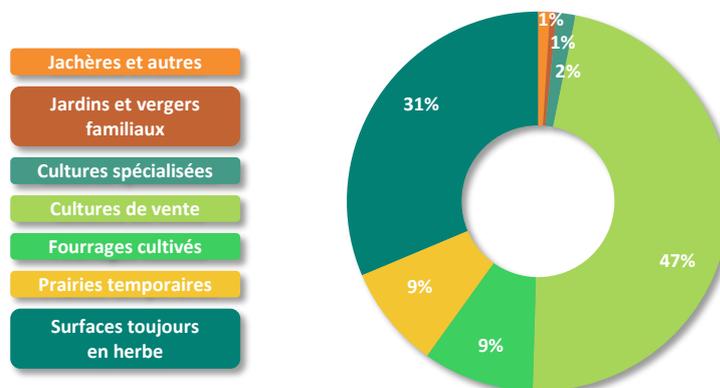
Deux tiers du territoire dédiés à l'agriculture

La SAU sarthoise est de 398 350 hectares soit 64 % de la surface départementale. Elle a reculé d'environ 40 000 hectares en une trentaine d'années.

Les cultures de vente (céréales et oléagineux principalement) se sont développées, représentant aujourd'hui près de la moitié de la SAU. L'autre moitié est majoritairement constituée de surfaces fourragères. L'herbe conserve une place primordiale dans l'alimentation des bovins et plus largement des herbivores.

D'après le recensement de l'agriculture 2020, l'irrigation

Répartition de la surface agricole utilisée en Sarthe en 2020



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

est présente sur 29 420 hectares soit une progression de 11 % depuis dix ans.

Les grandes cultures sur la moitié de la SAU

Les céréales, souvent présentes à côté des ateliers d'élevage, sont majoritairement destinées à l'alimentation animale (environ 60 %).

La Sarthe est le deuxième département ligérien producteur d'oléagineux grâce à la production de colza. Celle-ci a connu un développement régulier depuis le début des années 2000. Le débouché principal du colza est l'huile pour la production de diester (environ 70 %).

L'arboriculture fruitière, est principalement localisée en Vallée du Loir. Les surfaces de vergers sont en hausse depuis cinq ans : +17 % pour les surfaces de pommes de table.

La Sarthe est un petit département légumier dont la production est essentiellement maraîchère.

Principales productions végétales en Sarthe en 2020

	Surface	Part Sarthe / PdL
Céréales	151 401	23,5%
dont blé tendre	72 210	23,7%
dont maïs	46 735	29,3%
dont orge	21 111	24,6%
Oléagineux	31 288	24,5%
dont colza	24 475	34,1%
dont tournesol	6 288	12,2%
Protéagineux	3 673	19,1%
Semences	4 513	14,9%
Cultures légumières	1 298	5,9%
Pommes de table	1 263	25,5%
Horticulture pépinière⁽¹⁾	144	0,9%
Viticulture	277	0,9%

⁽¹⁾ surface maximum occupée

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste, SEMAE

Les signes de qualité et l'agriculture biologique

D'après le recensement agricole 2020, 1 019 exploitations sarthoises ont déclaré avoir au moins une production sous signe officiel de qualité, hors production biologique : AOC-AOP et IGP (viticole ou non) et Label Rouge.

Les trois-quarts des exploitations avicoles produisent des volailles Label rouge, principalement des Volailles de Loué.

La Sarthe compte également mais en moindre nombre des

producteurs de viande porcine Label Rouge, le Porc fermier de la Sarthe, et des producteurs de viande bovine Label rouge, Bœuf fermier du Maine.

Egalement en viande bovine, l'AOC Maine-Anjou recense quelques éleveurs dans le département.

Enfin, le territoire comprend deux AOC viticoles, l'AOC Jasnières et l'AOC Coteaux du Loir qui s'étendent sur 144 hectares au total en Vallée du Loir.

La progression du nombre d'exploitations et des surfaces

en agriculture biologique en Sarthe a été forte au cours des dernières années. En 2020, l'agriculture biologique concerne 416 exploitations, soit 9,8 % des exploitations sarthoises, occupant 22 200 ha soit 6,1 % de la SAU départementale. Les principales orientations de production en agriculture biologique sont les bovins viande et lait (25 %), les exploitations poly élevages (11 %), les légumes (10 %). Les grandes cultures représentent 26 % de la sole orientée en agriculture biologique du département.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Pour une description plus complète de l'agriculture ligérienne, consulter le panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire

Réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Chambre d'agriculture Pays de la Loire

9 rue André-Brouard

CS 70510

49105 Angers Cedex 02

Tél. : 02 41 18 60 00

accueil@pl.chambagri.fr - <http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/>